

En adhérant aux Eclaireuses Eclaireurs de France, vous rejoignez l'Association laïque du Scoutisme Français, composante de la plus grande organisation d'enfants et de jeunes au monde.

Votre cotisation formalise votre adhésion, contribue au développement de projets, au fonctionnement de l'Association et renforce son indépendance.

Votre cotisation finance particulièrement :

- 🍃 les assurances couvrant les activités des adhérents,
- 🍃 la communication et l'information auprès des adhérents,
- 🍃 les actions de développement du Mouvement,
- 🍃 la formation des responsables bénévoles,
- 🍃 les adhésions des EEDF au Scoutisme Français et au Scoutisme Mondial,
- 🍃 les abonnements aux revues de l'Association.



Conception graphique : Tiffany Banach/Crédit photos : Olivier Toussaint & Éclés /Impression :

OUI, je participe à la vie de l'Association, je soutiens ses actions et fais un don de :

- | | | | |
|----------------------------------------------------|-------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 50 € | Soit, après déduction fiscale | 17 € | ▶ Ci-joint mon versement par chèque à l'ordre des EEDF.
▶ Un reçu fiscal est envoyé automatiquement. |
| <input type="checkbox"/> 100 € | | 34 € | |
| <input type="checkbox"/> 200 € | | 68 € | |
| <input type="checkbox"/> A ma convenance : € | | | |

AMI

Rejoignez les Éclés !

Demande d'adhésion aux ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE



Les Éclaireuses Éclaireurs de France, "Les Éclés" pour les intimes, forment une Association qui partage les principes de cette formidable école de la vie qu'est le Scoutisme. C'est le plus vaste mouvement international de jeunesse qui compte 36 millions de membres dans le monde, contribuant au rapprochement entre les peuples.

Fondée en 1911, notre Association est le mouvement laïque du Scoutisme Français. Nous sommes ouverts à toutes et tous, sans distinction d'origine ni de croyance. Nous ne dépendons d'aucun parti ni religion. Nos valeurs morales relèvent de l'humanisme. Aux Éclés, chacun trouve ouverture, respect et compréhension.

Les Éclés sont une organisation éducative, complémentaire de l'Ecole Publique, basée sur le volontariat. 350 implantations locales sont présentes en France pour que les enfants et les jeunes puissent découvrir, expérimenter et s'affirmer.

Les Éclés n'ont qu'un seul but : éduquer des citoyens responsables, libres et solidaires en les aidant à développer leurs capacités physiques, intellectuelles et sociales.

- 🍃 **Par une pédagogie adaptée à chaque âge :** Lutins de 6 à 8 ans ; Louveteaux de 8 à 11 ans ; Eclaireuses & Eclaireurs de 11 à 15 ans ; Aînés de 15 à 18 ans ; Nomades de 18 à 25 ans.
- 🍃 **Par des espaces de formations :** pour devenir animateur ou directeur de camps. Pour assumer des responsabilités dans la vie de l'Association.
- 🍃 **Par une valorisation :** de l'ensemble des adultes responsables, bénévoles ou volontaires, qui assurent les fonctions nécessaires à la qualité, la sécurité et le bon fonctionnement des activités de l'Association.



ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE
 | 12 place Georges Pompidou
 | 93167 Noisy-le-Grand Cedex
 | Tél : 01 48 15 17 66 | Fax : 01 48 15 17 60
 | national@eedf.asso.fr



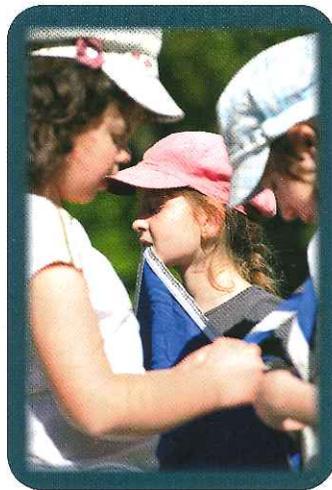
| www.eedf.fr |
 | www.scoo.fr |

L'ASSOCIATION LAÏQUE DU SCOUTISME FRANÇAIS

AMI !

Vous avez votre place dans le projet de l'Association :

- C'est parce que nous sommes un mouvement éducatif complémentaire de l'école et de la famille que vous avez à donner votre avis sur ce que nous proposons à votre enfant.
- La richesse du groupe local est de permettre cette rencontre entre enfants, responsables et parents.
- Les Éclés ont besoin de vous pour soutenir et animer l'une de nos structures : groupe local, l'Unité Projet, comité de gestion, ludothèque ...
- Les domaines sont très vastes : de l'aide ponctuelle lors d'une fête de groupe à des responsabilités plus régulières, pédagogiques, techniques, administratives, financières...
- La cotisation est gratuite pour un parent (d'un enfant de moins de 16 ans).
- Si vous souhaitez et pouvez soutenir davantage notre mouvement, en nous faisant un don, merci de compléter la partie du bulletin réservée à cet effet.



EXTRAIT DES STATUTS ARTICLE 1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX

- 1.1. L'Association des Eclaireuses Eclaireurs de France a pour but de contribuer à la formation de la jeunesse par l'animation de sociétés de jeunes selon les principes et pratiques du scoutisme.
L'Association est un mouvement de jeunesse qui, dans une perspective d'éducation permanente, réunit des enfants, des adolescents et aussi des adultes qui prennent ensemble des responsabilités et, par ce moyen, poursuivent leur formation.
- 1.2. L'Association, laïque comme l'École publique, est ouverte à toutes et à tous, sans distinction d'origines ou de croyances. Elle ne relève d'aucun parti ni d'aucune église et s'interdit toute propagande religieuse, philosophique ou politique. Chacun de ses membres est assuré de trouver, au sein de l'Association, respect et compréhension.
- 1.3. S'imposant le respect effectif de la dignité et des virtualités propres à chacun de ses membres, l'Association, ouverte aux garçons et aux filles, pratique la coéducation.
- 1.4. L'Association vise à former des citoyens engagés qui connaissent leur pays, ouverts sur le monde, conscients des problèmes liés aux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, économiques et attachés à les résoudre.
L'Association ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme et la femme de tout asservissement. Elle s'efforce de promouvoir la nécessaire entente entre les peuples par la pratique de la fraternité entre tous les jeunes de tous les pays et s'engage à lutter contre toute forme de racisme.
Elle apprend aux enfants, aux jeunes et aux adultes à connaître et comprendre le monde dans lequel ils vivent, et engage tous ses membres à agir pour protéger et faire respecter l'équilibre et l'harmonie de notre environnement.
- 1.5. L'Association a une durée illimitée ; elle a son siège à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis).

Pour adhérer aux Éclés, vous devez remettre cette demande d'adhésion, soigneusement complétée (même pour renouvellement) au responsable local, accompagnée de votre règlement. Vous recevrez directement par courrier votre carte d'adhérent. La période de cotisation est du 1er septembre au 31 août (année scolaire).

SIÈGE SOCIAL :

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE
12 place Georges Pompidou
93167 Noisy-le-Grand Cedex
Tél : 01 48 15 17 66
national@eedf.asso.fr
www.eedf.fr

Tampon de la structure

Région : _____
Nom de la structure : _____
Localité : _____

Bulletin d'adhésion
20__/20__
Ami



Avez-vous déjà été adhérent? Si oui n° _____

Nom d'usage* : _____ Nom de naissance* : _____
Prénom* : _____ Sexe* : féminin masculin
Chez / Bâtiment / Résidence : _____
Voie (rue, av., bld)* : _____
Lieu-dit : _____ Boîte postale : _____
Code postal* : _____ Ville* : _____ Pays* : _____
Téléphone** : _____ Portable** : _____
Adresse mél : _____
Je suis d'accord pour recevoir des informations : des Éclés de partenaires
Date de naissance* : ___/___/___ Lieu de naissance* : _____
Profession : _____ Enseignant Salarié Éclé
Comment avez-vous connu les Éclés ? Ami/Famille Revue Internet École Événement Salarié Éclé Autre
Compétences à proposer aux Éclés : _____
* Informations obligatoires ** Un numéro obligatoire

Après avoir pris connaissance des buts et des principes de l'Association, art.1 des statuts et "l'Engagement des EEDF", je demande mon adhésion à l'Association des Eclaireuses Eclaireurs de France.

Cotisation : Je joins à ma demande d'adhésion le versement de la cotisation annuelle 20__/20__ soit : _____€****
L'Association des EEDF étant reconnue d'utilité publique, ma cotisation est assimilable à un don.
Un reçu fiscal sera automatiquement envoyé au payeur (coordonnées à fournir dans ce bulletin) permettant de déduire de ses impôts 66% de la part nationale de la cotisation.

Abonnement : Je souscris un abonnement à la revue de l'Association : **Routes Nouvelles**

OUI Droit à l'image : J'autorise l'Association des EEDF à utiliser, éventuellement, ma photo dans les publications, dans le respect des dispositions légales.
 NON

Informatique et libertés (loi du 6 juillet 1978) : Les informations contenues dans ce bulletin sont conservées par l'Association ; pour tout droit d'accès et de rectification vous pouvez vous adresser aux Éclés : adhésions@eedf.asso.fr

A _____ le _____

Signature :

Partie réservée à la structure

Cotisation tarif normal
Réglée par : Chèque Espèces ANCV Autre règlement
Prénom et Nom du payeur (reçu fiscal)* : _____

* Informations obligatoires ** Un numéro obligatoire *** Si différente de celle de l'enfant **** A compléter par le responsable de la structure